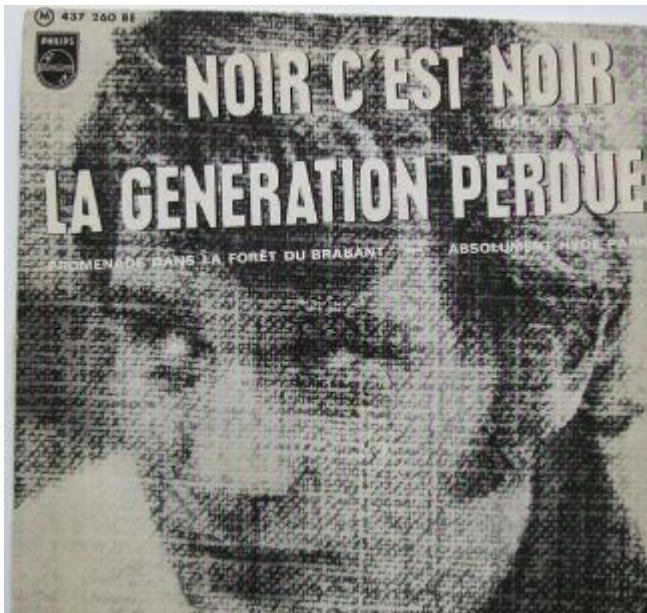


# Noir c'est noir, il n'y a plus d'espoir !



*« La colonisation est une nécessité politique de premier ordre...La conquête d'un pays de race inférieure par une race supérieure n'a rien de choquant... »*  
(Ernest Renan, en 1871).

*« Je m'en fiche de Notre-Dame de Paris, car je me fiche de l'histoire de France...Wallah, on s'en balek (traduction : on s'en bat les c.....) objectivement, c'est votre délire de petits blancs. »*

(Hafsa Askar, vice-présidente de l'UNEF, le 15 avril 2019).

*« Notre simple existence...africanise, arabise, berbérise, créolise, islamise, noirise, la fille aînée de l'Eglise, jadis blanche et immaculée, aussi assurément que le sac et le ressac des flots polissent les blocs de granit aux prétentions d'éternité... »*

(Houria Bouteldja, en 2021).

Disons, en préambule, que le sujet que j'aborde aujourd'hui peut être qualifié de sulfureux, aussi, comme je n'ai aucune envie de rendre des comptes à la 17<sup>e</sup> Chambre correctionnelle, je vais m'entourer de quelques précautions sémantiques. Traiter du racisme en France, c'est comme parler de corde dans la maison d'un pendu (ou de cornes dans celle d'un cocu) : c'est mal venu et risqué !

C'est un sujet tabou qui peut vous envoyer devant les tribunaux plus sûrement que de braquer une banque. Alors, il vaut mieux essayer d'en rire ou d'en sourire, si... on peut encore le faire. Cet article est donc à lire au second, troisième, quatrième degré ; ce n'est que de l'humour, même si, comme disait – à juste titre – Chris Marker : « *L'humour est la politesse du désespoir.* »

Notre pays, depuis les Lois Pleven, Gayssot, Taubira et consorts, est devenu, petit à petit, totalement liberticide. Il est interdit, chez nous, d'avoir un avis défavorable (ou un jugement sévère) à l'égard des « *minorités* », qu'elles soient raciales, religieuses ou sexuelles.

On peut encore brocarder les Catholiques, les blondes, les mâles blancs hétérosexuels, le reste est interdit. Ce qui ne nous empêche pas d'être parangon des droits-de-l'homme et de donner des leçons de « *démo-crassie* » au monde entier.

En prétendant lutter contre le racisme, on a tué l'humour, la moquerie, le sens critique, la sincérité, la satire, le pamphlet, en fait, tout simplement, **la liberté d'expression.**

Certains vont m'accuser d'être excessif, d'autres rajouteront que, comme disait Charles de Talleyrand-Périgord, « *Ce qui est excessif est insignifiant* ». (Pour Napoléon, Talleyrand était « *un tas de merde dans un bas de soie* ». Ce n'était en rien excessif, c'était... la réalité.)

Pour avoir une petite idée de la répression de notre liberté

d'expression, je vous invite à lire la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1972 relative à la lutte contre le racisme. Dans le Code pénal, les articles 225-1 à 225-4 composent la section sur les discriminations. L'article 225-1 en donne la définition ; l'article 225-2 précise les fortes peines encourues ; l'article 225-3-1 reconnaît le « *testing* » ; et l'article 225-4 précise les peines encourues par les personnes morales. Les articles du Code pénal ont été ajoutés (ou modifiés) par différentes lois (loi n°2001-1066 du 16 novembre 2001, loi n°2004-1486 du 30 décembre 2004, loi n°2011-334 du 29 mars 2011). Dans le Code du travail, les articles L1131-1 à L1134-5 composent la section sur les discriminations. Comme si cela ne suffisait pas, la loi n° 2008-496 (du 27 mai 2008) porte des dispositions d'adaptation au droit communautaire.

Liste non exhaustive car le sujet est inépuisable. C'est du pain béni pour les minorités qui se sentent (ou se disent) discriminées : contre le « *mâle blanc* » on gagne à tous les coups !

Si vous n'avez pas le courage de lire tout ça, ce que je peux aisément comprendre, qu'il vous suffise de savoir que la loi reconnaît... **25** critères de discriminations, excusez du peu !

Aussi, j'en viens à me demander si la France ne devrait pas abandonner « *la Marseillaise* », ce chant révolutionnaire que Benzema trouve barbare, au profit de la version française de « *Black is black* »(1) qui me semble mieux adaptée au temps présent : « *Noir c'est noir/Il n'y a plus d'espoir. Oui gris c'est gris/Et c'est fini, oh, oh, oh...* ». Car, depuis que l'allogène – noir ou gris – fait la loi dans certains quartiers, le Gaulois numérote ses abattis et rase les murs. Ce n'est pas un avis, c'est un simple constat. Il n'y a pas, dans mon propos, une once de racisme. Enfin, pas au sens où l'entendent les ayatollahs de la « *bienpensance* », du « *vivre ensemble* » et de la société « *inclusive* ».

Depuis ma prime jeunesse, aussi loin que je remonte, je n'ai pas le souvenir d'avoir fait le moindre mal, le moindre tort, à un Arabe, à un Noir, à un Juif. Pas plus, d'ailleurs, qu'à un Asiatique, communauté que j'allais oublier tant elle est discrète. D'ailleurs qu'est-ce que le racisme ?

Notre pays est entré en repentance, du coup les dictionnaires ont revu leur définition :

*« Le racisme est une idéologie qui, partant du postulat de l'existence de races, considère que certaines catégories de personnes sont intrinsèquement supérieures à d'autres. Cette idéologie peut entraîner une attitude d'hostilité à l'égard d'une catégorie déterminée de personnes. L'hostilité peut générer chez la victime de la stigmatisation et de la discrimination qui à son tour va entraîner une auto-stigmatisation et une auto-discrimination proportionnelle...Les idéologies racistes ont servi de fondement à des doctrines politiques conduisant à pratiquer des discriminations raciales, et à commettre des violences, allant jusqu'au génocide... »*

A la lecture de ce pathos verbeux, on pourrait penser que quiconque ne se croit pas d'une race supérieure à l'autre, ne lui veut aucun mal et ne se moque pas de lui, n'est absolument pas raciste. C'est ainsi que je perçois la chose : n'étant nullement raciste, rien ne m'oblige à aimer l'autre, à me sentir proche de lui, à rechercher sa compagnie, et surtout pas à m'imposer des devoirs ou des obligations à son égard. Que je sache, on a le droit de préférer une blonde à une Sénégalaise, aussi jolie soit-elle. On a également le droit de côtoyer qui on veut, d'être individualiste, solitaire ou misanthrope sans qu'il soit question de race, de croyance ou de couleur de peau ! *« Le pluriel ne vaut rien à l'homme et sitôt qu'on/ est plus de quatre on est une bande de cons »*

chantait Brassens.

Dans un pays démocratique, on devrait pouvoir vivre sans participer à la « *fête des voisins* » et sans se trémousser à la « *fête de la musique* » (ou à la « *Gay-pride* »). Rien ne nous oblige à aimer la foule bigarrée, et rien ne nous oblige à aboyer avec les chiens qui chassent en meute.

Personnellement, je déteste le Rap – cette musique de sauvages sur des paroles haineuses – et l'humour de Jamel Debbouze; ceci ne fait pas de moi un raciste. Je préférais la finesse d'esprit de Raymond Devos, Robert Lamoureux, Pierre Desproges, Michel Audiard, et quelques autres...

Mais j'en ai marre de voir les politiques, les journalistes, les intellectuels, bref les « *élites* » autoproclamées, mettre un genou à terre – physiquement ou moralement – devant une communauté noire qui se prétend ostracisée ou discriminée.

Depuis la création du mouvement « *Black Lives Matter* », en 2013, la mort de George Floyd à Minneapolis, en 2020, et en France, l'affaire Traoré, c'est une surenchère permanente à la veulerie compassionnelle et à la repentance devant le « *Nègre* » qui crie sa haine de l'Occidental.

Précisons, avant qu'on me tombe dessus, que le qualificatif de « *Nègre* » n'est en rien une insulte ; il définit une couleur de peau. Aimé Césaire et Léopold Sédar Senghor revendiquaient leur « *négritude* ». Alors soyons précis et essayons de parler français : qu'est-ce qu'un « *petit Noir* » ? Un expresso ? Un négrillon ? Un Pygmée ? On peut en dire autant du « *Blanc* » : blanc comme quoi ? Comme la neige ? Comme la dope que les bobos reniflent pendant leurs soirées-partouzes ?

Il y a, qu'on le veuille ou non, des « *racés* », des typologies très diverses: type européen, caucasien, asiatique, maghrébin, africain...En Afrique, parmi les nombreuses ethnies, le Peul et le Toucouleur n'ont rien de commun avec le **Wolof**, le **Lébou**, le Sérère, le Mandingue etc...etc...

Nous sommes (encore) en « *démo-crassie* » et, bien que je sois très modérément démocrate et tièdement républicain, je ne vois pas pourquoi des gens qui représentent moins de 10% de la population(2) occupent TOUT l'espace médiatique. Dans les publicités télévisuelles, nous subissons une overdose d'allogènes, noirs ou maghrébins. Or, le Franchouillard, le visage pâle, le « *Souchien* » est très majoritaire dans le pays et ce, pour quelques années encore.

En juin dernier, Assa Traoré(3) postait sur « *Face de Bouc* » un portrait d'elle, le poing levé, escarpins *Louboutin* aux pieds. Et elle écrivait : « *Je vous remercie chaleureusement de l'honneur que vous me faites en m'associant à votre campagne pour l'égalité et la justice pour tous, en y engageant votre prestigieuse marque Louboutin.* ». L'histoire ne dit pas si le prolo, qui gagne péniblement le SMIG, apprécie de voir cette pétroleuse chaussée de godasses à 850 euros la paire ?

Dans le foulée, la chanteuse Yseult, devenait l'égérie de *L'Oréal Paris* et déclarait :

-3-

« *Je suis très fière de pouvoir partager un message d'inclusion et d'acceptation de soi grâce à L'Oréal... Être porte-parole de L'Oréal Paris me donne l'impression que les frontières de la beauté sont levées. Cela signifie que ma voix a de l'importance, que les voix de toutes les femmes ont de l'importance... Croyez en vous, n'abandonnez jamais et faites confiance à vos sœurs. »*

Et un hebdomadaire pour shampooineuses nous expliquait qu'Yseult dénonce le racisme, la discrimination, la grossophobie, la suprématie du mâle et... toute autre forme

d'injustice : ouf !!!!

« *Nous sommes ravis d'accueillir cette artiste unique et talentueuse au sein de la famille L'Oréal Paris* », a de son côté annoncé la marque. Il est vrai que *l'Oréal* a une longue expérience du grand-écart idéologique et de l'opportunisme collabo : son fondateur, Eugène Schueller, était ami intime d'Eugène Deloncle. Fort riche, il a mis des sommes considérables à sa disposition lors de la création, en 1936, de « *l'Organisation Secrète d'Action Révolutionnaire Nationale* », plus connue sous le surnom de « *la Cagoule* ». En 1940, Schueller contribue au financement du parti collaborationniste fondé par Deloncle, en accord avec l'occupant, le « *Mouvement Social Révolutionnaire* ».

Le MSR rejoint le « *Rassemblement National Populaire* » de Marcel Déat, et Schueller se retrouve président du comité technique d'économie du RNP. A la Libération, le comité d'épuration de la chimie requiert contre Eugène Schueller une interdiction d'exercer toute fonction dirigeante «*pour avoir favorisé les desseins de l'ennemi par son attitude publique pendant la collaboration*».

À la fin 1945, Schueller engage François Mitterrand comme PDG des « *Editions du Rond-Point* » (et directeur du magazine « *Votre beauté* ») et André Bettencourt rejoint la direction du groupe *L'Oréal*. Il recycle plusieurs anciens collaborateurs et cagouleurs, dont Jacques Corrèze.

Ami de l'évêque de Nevers, Schueller convainc Mitterrand de s'intéresser à la Nièvre. Avec l'aide du clergé et des notables nivernais, le 10 novembre 1946, Mitterrand est élu député sous l'étiquette « *Unité et Action Républicaine* ».

En 1957, la fille d'Eugène Schuller, Liliane, épouse l'associé de son père, André Bettencourt.

Beaucoup plus tard, celle qu'on surnomme « *Mémé shampoing* » se verra reprocher par sa propre fille de gros versements en

liquide à Zébulon Sarkozy, et à beaucoup d'autres.

Nous avons donc affaire à une famille aussi généreuse qu'exemplaire !

Pour ma part, j'ai brûlé mon album de « *Tintin au Congo* » et j'ai renoncé au *Banania*. Pourtant Dieu sait si j'aimais ce sympathique tirailleur sénégalais ! J'ai toujours eu de l'admiration pour nos tirailleurs sénégalais mais « *Y'a bon Banania* » me semblait odieusement raciste or je suis déjà un con de mâle blanc hétérosexuel, il n'est pas utile d'en rajouter !

Aussi, pour conclure, j'émetts un souhait : que l'on remplace le buste de Marianne, en plâtre blanc, qui trône dans nos mairies, par celui d'Assa Traoré ou d'une autre passionaria noire.

Ne croyez pas que je délire, victime d'un coup de soleil, ou que j'ai fumé la moquette : le premier buste d'un Marianne noire date de 1848, année de l'abolition de l'esclavage. C'est un buste imposant, 90 kg et près de 1,20 mètre de haut. Cette Marianne noire a été baptisée « *Liberté* ».

L'original est exposé à Toulouse, au « *Musée de la Résistance et de la Déportation, Lutttes et Citoyenneté* ». Une copie est destinée au Musée Victor-Schœlcher à Pointe-à-Pitre, en Guadeloupe, qui abrite les collections de cet illustre Franc-maçon, auteur du décret d'abolition de l'esclavage du 27 avril 1848. Une autre reproduction a été inaugurée au Musée de la Franc-maçonnerie du « *Grand Orient de France* », rue Cadet, dans le 9<sup>ème</sup> arrondissement de Paris.

Il suffirait donc – « *quoi qu'il en coûte* » comme dirait Macron – de faire réaliser 36 000 copies, une pour chaque commune, trois points c'est tout !!!

**Cédric de Valfrancisque**



1)- « *Noir c'est noir* », paroles et musique de Michelle Grainger, Anthony Hayes, Steve Wadey. Chantée par Johnny Halliday – EMI Music ; 1965.

2)- Il y aurait – sources officielles – 9% de Noirs en France et environ 8% de Musulmans.

3)- Qui, sauf erreur, est en arrêt-maladie depuis la mort de son frère.